

«*Note sur la manière de blasonner les armes luxembourgeoises*» (1862) ;
 «*St-Pirmin, sa chapelle et sa fontaine sous la commune de Mecher, accompagné de notes extraites et de différents auteurs et des archives de la famille de Kaundorf*» (1870).

Un manuscrit important - en 3 volumes - et conservé à la Bibliothèque Nationale, a pour titre «*Armorial historique des Pays Duché de Luxembourg et Comté de Chiny*». Il s'agit d'un ouvrage souvent consulté et, en règle générale, digne de confiance. Ce qui n'empêche pas P. Medinger (*Armorial de l'ancienne noblesse du Gr.-D.*, 1919, pp. 48, 49) de reprocher à l'auteur d'avoir repris, sans les contrôler, des erreurs de Bertholet.

Un ouvrage fort apprécié des Archives de l'Etat (Ms N° 265) demeure la copie que Neyen fit du *Liber Aureus Epternacensis* du moine Théodoric (12^{me} s.), mieux connu sous le titre *Codex Neyen*. L'original n'ayant pas été à la disposition du copiste - il se trouve aujourd'hui à Gotha - Neyen travailla d'après une copie supposée avoir été faite au 16^{me} siècle et qui était ou sa propriété ou celle du Prince Henri. En tout cas ce dernier en fit don à la Bibliothèque de l'Institut en 1871 (8bis).

Le *Codex Neyen* a perdu de sa valeur depuis les publications de C. Wampach (v. P.S.H. tome LXIV).

Depuis le 24. 11. 1841 le docteur Neyen était membre honoraire de la «*Gesellschaft für nützliche Forschung*» de Trèves et depuis le 31. 1. 1843 il était membre-correspondant de l'Institut historique de Hesse-Darmstadt.

Les matériaux rassemblés par Neyen pour son «*Dictionnaire*» furent également, et amplement, mis à profit par le chevalier l'Evêque de la Basse-Moutûrie qui, non seulement reconnut explicitement le fait dans son pittoresque «*Itinéraire du Luxembourg Germanique*» (p. 321) mais qui le rendit bien au médecin-historien en faisant jouer de son influence lors de la nomination de Neyen comme membre-correspondant de l'Institut historique de France (24. 3. 1843).

Les recherches faites par Neyen dans l'intérêt de son «*Dictionnaire*» dans le Luxembourg français l'avaient aussi mis en rapports avec le baron Emmanuel d'Huart résidant à Bétange (v. prochain fasc.) ; et c'est à ce féru de l'histoire luxembourgeoise que Neyen dut son entrée, également comme membre-correspondant, à l'Académie de Metz (26. 3. 1843).

Le 10. 6. 1845 il fut admis à la Société pour la conservation et la description des monuments historiques de France, le 4. 10. 1851 à l'Institut archéologique du Luxembourg et le 6. 2. 1852 à l'Académie d'Archéologie de Belgique.

Enfin le titre de membre-correspondant lui fut conféré le 28. 3. 1854 par l'Institut archéologique de la ville de Liège. (9)